

Les chiffres clés du transport de substances radioactives

15 millions de colis de substances dangereuses sont transportés chaque année en France, dont environ **6 %** de substances radioactives.



Ces **980 000 colis** de substances radioactives sont acheminés à l'occasion de **770 000 opérations de transport**.



Un colis peut mesurer de **10 centimètres à 8 mètres de long** et peser de **quelques kilogrammes à plus de 100 tonnes**.

Il contient une grande variété de substances radioactives et chimiques. Il existe de nombreux conditionnements différents.



96 % des colis sont transportés exclusivement par route. Les **4 %** de colis restants font l'objet de transports combinés, associant la route à d'autres modes, notamment le rail.



100 inspections liées au transport sont réalisées chaque année par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).



En 2023, **86 événements significatifs** relatifs au transport de substances radioactives ont été déclarés à l'ASN, dont 84 au niveau 0, et 2 au niveau 1, sur l'échelle INES⁽¹⁾, c'est-à-dire des anomalies qui n'ont pas donné lieu à des contaminations.

(1) International Nuclear Event Scale. Échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, adoptée par plus de 80 pays dans le monde. Elle comporte huit niveaux, de 0 à 7.